

POUR LE GRAND FOUGERAY

Election municipale des 9 et 16 mars 2008

LISTE « UNE ECOUTE UN PROJET UNE EQUIPE »

Vous êtes à la veille d'un choix engageant la qualité de votre vie quotidienne. Les six années à venir méritent bien les dix minutes de lecture que nous vous proposons.

A votre écoute, notre équipe a conçu un projet conciliant ambition, solidarité et rigueur financière.

Agir ensemble pour un développement maîtrisé et harmonieux : cela ne vaut qu'en se tenant au service des Fulkériens. C'est notre engagement, c'est notre projet.

Alain Saurat

UN PÔLE DE L'ENFANCE

Nous avons conçu un complexe réunissant en un même lieu, à proximité de l'école privée :

- ✓ Les salles de classes : début des travaux en 2009.
- ✓ La crèche inter entreprises, la halte-garderie, un « Relais Assistantes Maternelles ».
- ✓ Les salles et aires de plein-air pour les activités péri et extrascolaires.
- ✓ Les accès et le stationnement sécurisés pour cars et véhicules des parents.
- ✓ Le restaurant scolaire.

UN PÔLE DE SANTE

C'est par un engagement fort que nous pourrons éviter la désertification médicale, garantir des soins délivrés au Grand Fougeray. Nous créerons une maison de santé pluridisciplinaire dans le périmètre de l'Hôpital Local.

UN PÔLE CULTUREL

Il s'appuiera sur l'espace commun de la Maison des Associations, de la bibliothèque et de la Salle de spectacles de « La Duguesclin ». Son fonctionnement sera défini avec les associations.

UN PLAN COMMERCIAL ET ARTISANAL

- ✓ La ZAC de Pierric sera réservée à des activités non alimentaires, les commerces de centre-ville seront préservés, et le supermarché actuel sera autorisé à étendre sa surface de vente.
- ✓ Une deuxième ZAC fera l'objet d'une véritable consultation préalable. Elle pourrait être située près de l'échangeur, et accueillir une surface alimentaire à bas coût ainsi qu'une zone artisanale.

UN PLAN D'URBANISME

Nous voulons densifier l'urbanisme, recentrer la ville, dégager l'espace nécessaire aux entreprises, et préserver les zones agricoles. Ce plan sera élaboré dans la concertation, sur plusieurs années.

UN IMPÔT MAÎTRISE

Les impôts locaux ont atteint un niveau élevé. L'endettement communal est très lourd (1.685 € par habitant, trois fois plus que la moyenne). Nous avons intégré ces éléments. Le financement de notre programme est conçu de manière à limiter le plus possible le recours à la fiscalité et à l'emprunt, qui est l'impôt de demain. Notre projet n'est pas un catalogue de promesses faciles.

S'enrichir, ensemble

Nous voulons rendre la commune plus riche. Plus riche d'entreprises, d'emplois, de revenus, de culture, de services, de solidarités, de qualité de vie. Agir dans l'intérêt de tous, c'est accompagner les acteurs économiques dans leur projet de création ou de développement, c'est aussi privilégier les créations d'emplois qualifiés, c'est accueillir les nouveaux arrivants dans un cadre de vie attractif. C'est avant tout offrir aux Fulkériens des services de qualité et des possibilités nouvelles d'évolution.

AU SERVICE DE L'ENFANCE

Nous mettrons en œuvre dès 2009 les locaux de la nouvelle école communale, et au plus vite ceux du Pôle de l'Enfance.

Tous les enfants de la commune en profiteront. Près de l'école Sainte-Anne seront réunis sur un seul site tous les services à l'enfance : restaurant scolaire, salles d'activités périscolaires et terrain de plein air. Les enfants du Grand Fougeray pourront bénéficier des nouveaux programmes d'éveil et de soutien définis par le rectorat, en lien avec les associations qui souhaiteront s'impliquer.

Ecoles, crèche interentreprises, Halte-garderie, circulation sécurisée, stationnement réservé, lieu de rendez-vous pour les assistantes-maternelles, accueil périscolaire, réduiront les temps de transports des enfants. Le quotidien des parents en sera simplifié.

AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES

Nous avons conçu l'environnement le mieux adapté au vieillissement. Il doit permettre d'échapper à l'obligation de résider dans une structure hospitalière ou médicalisée tant que cela est possible. Le centre-ville doit être aménagé pour que les personnes âgées autonomes puissent le rester.

- ✓ Commerces accessibles, en centre ville, avec des espaces de stationnement plus pratiques.
- ✓ Proximité des services et infrastructures de soins (de la médecine de famille aux services de médecine de l'Hôpital local), hospitalisation à domicile, structure d'accueil temporaire et de jour à l'Hôpital local.
- ✓ Habitat à prix modéré à proximité du Pôle de Santé, avec des équipements (ascenseurs et/ou monte-escaliers, intérieur adapté aux fauteuils roulants, service de téléalarme et de vidéosurveillance).

AU SERVICE DE LA SANTE

Les Fulkériens pourront-ils demain se soigner sur place comme ils le font aujourd'hui ? Pour éviter la désertification médicale, nous n'avons d'autre choix que de nous doter des moyens préconisés (et cofinancés) par l'Etat et la sécurité sociale, en lien avec l'hôpital. Nous aménagerons une structure pluridisciplinaire destinée à accueillir les professionnels opérant dans le domaine de la santé (médecins, infirmières, pédicure, kinés, dentiste, pharmacie...), les permanences médico-sociales, la médecine préventive, et un cabinet d'usage pour médecins spécialistes extérieurs. Ce pôle unique de santé trouvera sa place à moindre coût dans les locaux de l'actuelle école publique, déjà propriété communale. Notre équipe réunit des compétences en matière de santé publique et d'organisation de soins. Elle est déjà au travail.

AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

Notre rôle sera de favoriser les opportunités nouvelles en encourageant les initiatives. Nous voulons libérer les responsables des associations des contraintes administratives, et valoriser leurs projets par une forte implication communale. Les subventions ne seront pas remises en cause. Le pôle de l'enfance et le pôle culturel offriront des possibilités nouvelles et attendues, comme la musique, le sport féminin, l'affirmation de l'identité culturelle bretonne.

La commune accompagnera l'instruction des projets pour qu'ils puissent s'intégrer dans les plans régionaux et locaux susceptibles de valoir subventions et aides complémentaires.

L'activité des associations et l'augmentation de la population imposeront une extension des capacités d'accueil de la salle polyvalente, ou la construction d'un deuxième équipement dont l'emplacement et l'usage seront définis en concertation avec les associations.

AU SERVICE DES ARTISANS ET COMMERCANTS

- ✓ La ZAC de la route de Pierric en est encore au stade du projet, puisque le préfet n'a pas signé les deux arrêtés permettant sa création. L'enseigne commerciale n'est qu'un nom sur le plan d'un terrain qui n'est pas acquis, dans une ZAC qui n'existe pas.

Nous réserverons cette zone à des commerces non alimentaires, et nous aiderons les commerçants qui le souhaitent à s'y installer. Nous voulons que les Fulkériens puissent continuer à faire leurs courses quotidiennes en centre-ville.

- ✓ Nous envisageons une deuxième ZAC près de l'échangeur. Une surface alimentaire à bas coût pourrait y être installée, et capterait le trafic de la voie-express sans mettre en péril les commerces du centre ville. Ce projet fera l'objet d'une consultation préalable des commerçants et de la population.

Notre impératif : pérenniser le commerce du cœur de ville en favorisant sa modernisation, et diversifier l'offre pour ménager le pouvoir d'achat.

- ✓ Nous voulons offrir aux artisans la possibilité d'un accès direct à la voie express. L'échangeur est un élément déterminant du choix d'implantation des entreprises. Il ne doit pas être le privilège des plus grandes. Outre sa situation routière, le site des 4-Routes offre l'avantage de disposer des équipements environnementaux nécessaires aux activités (station d'épuration de grande capacité, déchetterie). Situé à l'écart des habitations (nuisances sonores, poussières, trafic de véhicules...), il est idéalement placé pour valoriser l'image des entreprises en leur donnant une visibilité exceptionnelle. Une telle réalisation sera une superbe vitrine de qualité environnementale pour l'ensemble de la zone et du pays de Fougeray.

IMAGINER LA VILLE

Il est temps de définir enfin de vraies règles d'urbanisme sur l'ensemble du territoire, comme l'ont déjà fait toutes les communes en développement. C'est ce développement qui impose d'anticiper les besoins, de prévoir les sites d'implantation des entreprises, des commerces et des habitations, et de préserver le potentiel agricole. La surface cultivée s'amenuise et se morcelle alors qu'elle reste un

atout économique d'avenir, comme le démontrent la crise des prix alimentaires et la sous-production laitière. Le tourisme équestre est certes une activité sympathique, mais il faut prendre garde à un développement exagéré d'une « agriculture de plaisance » qui priverait l'agriculture de production des terres dont elle a besoin.

Le Grand Fougeray ne doit pas devenir une cité dortoir de banlieues pavillonnaires. Il faut densifier et recentrer l'habitat. Les enjeux : la commodité d'accès aux services et la qualité de vie des habitants (réduction des coûts individuels de transport, autonomie des adolescents et des personnes âgées), les impératifs de développement durable (transports et énergie,) et la maîtrise des coûts collectifs qui s'envolent avec l'étalement urbain (assainissement et réseaux, trottoirs, éclairage public...)

Tout cela doit conduire à l'élaboration d'un plan d'urbanisme destiné à maîtriser le développement de la commune pour les années à venir. C'est un énorme chantier, qui doit prendre en compte tous les intérêts particuliers – parfois contradictoires – avant d'aboutir à un document partagé au service de l'intérêt général. Notre ambition est d'y arriver avant le terme de notre mandat, en 2014.

A L'ECOUTE DE TOUS

- ✓ Avant toute prise de décision importante, les acteurs concernés seront sollicités pour contribuer à l'amélioration du projet.
- ✓ Les Fulkériens souhaitant s'impliquer dans l'élaboration d'un projet seront invités à participer aux travaux de commissions extra-municipales thématiques.
- ✓ Chaque séance de conseil municipal réservera une période de prise de parole ouverte aux citoyens désireux d'intervenir sur des actions en cours, qu'il s'agisse d'apporter des précisions ou demander des éclaircissements.
- ✓ Le bulletin d'information municipale sera développé pour apporter plus de précisions sur la vie communale (annonce détaillée de l'ordre du jour du conseil, compte-rendu circonstancié des délibérations, dossiers thématiques, tribune de l'opposition).

MAITRISER LA DEPENSE

Nous sommes trois fois plus endettés (1.685 € par habitant) que la moyenne des communes de taille comparable (666 €). Quel que soit le discours, quel que soit le projet, c'est toujours le Fulkérien qui finit par payer. Cette situation impose des choix clairs et assumés. Pour nous, les équipements nécessaires doivent passer avant les dépenses de prestige.

Nos premières priorités sont le pôle de l'enfance et le pôle de santé. Nous les réaliserons dans les six ans en ménageant la fiscalité. D'autres investissements s'imposeront. Ainsi la mairie mérite-t-elle d'être réhabilitée et agrandie. Une dépense de 1.600.000 € représenterait 800 € de plus par habitant, et ferait de nous les champions de Bretagne toutes catégories de l'endettement. Un premier investissement de 250.000 € permettra d'améliorer les conditions de travail du personnel et l'accueil des administrés.